

*Initiatives ministérielles*

● (1055)

En avril dernier, le ministère du Patrimoine canadien, de concert avec d'autres ministères et l'Association canadienne des radiodiffuseurs, a lancé une série de programmes et de messages diffusés à la télévision et à la radio, faisant partie d'une campagne de trois ans sur la violence dans la société. Je remercie l'Association pour son engagement à cet égard. Nous avons consacré 10 millions de dollars à cette campagne afin de mettre un terme à la violence faite aux femmes et aux enfants, à la violence qui a cours dans notre société, qu'elle soit motivée par la race, les préjugés, la haine ou le sectarisme.

Aujourd'hui, j'ai déposé à la Chambre une trousse sur la violence faite aux femmes. Ce document doit promouvoir les mesures que la collectivité peut prendre pour que les gens chez eux, dans leur petit patelin, se chargent d'analyser les risques qui se présentent dans leur société et prennent des mesures collectives afin de prévenir la violence et de promouvoir la sécurité.

Cette trousse sur la violence faite aux femmes a été mise à l'essai dans 10 collectivités partout au Canada. Elle décrit des incidents qui se sont produits, ce qui a aidé et ce qui a nui, et explique comment l'analyse des risques peut vraiment être un atout si elle est faite au niveau de petites villes, de régions et de grandes villes partout au Canada.

Je souligne cette publication parce qu'à mon avis, la lecture des incidents qui s'y trouvent est très intéressante. Je recommande aux députés de lire attentivement ces documents qu'ils pourraient distribuer aux villes et aux villages qu'ils représentent afin de permettre à leurs électeurs de prendre leur vie en mains. Nous devons lutter contre la violence inhérente à notre société et veiller à ce que les femmes et les enfants puissent se promener dans nos rues et vivre dans leur foyer en toute sécurité.

Santé Canada a subventionné à l'échelle du pays plus de 2 000 projets portant sur les enfants maltraités ainsi que sur la violence faite aux femmes et aux personnes âgées dans le cadre de l'Initiative de lutte contre la violence familiale, qui en est à sa quatrième année. Cette initiative subventionne également la construction de foyers pour femmes et enfants victimes de violence.

En juin dernier, je me suis rendue à Regina pour discuter avec mes collègues, les ministres provinciales de la condition féminine, de toute la question de la violence faite aux femmes. Nous avons examiné le point de vue des provinces, celui du gouvernement fédéral, les initiatives que chacun d'entre nous pourrait prendre, de façon concertée, pour veiller à la sécurité des femmes et des enfants. Nous avons rédigé la déclaration de Regina sur les droits des femmes victimes de violence, dans laquelle nous exhortons les systèmes judiciaires de toutes les régions du pays à garantir la protection égale des femmes victimes de violence.

Comme je l'ai déjà mentionné, en novembre 1993, nous avons demandé à Statistique Canada de mener une étude très importante. En avril dernier, Statistique Canada a diffusé des données provenant de son enquête sur les maisons de transition et signalant une augmentation, entre 1992 et 1993, de 2 p. 100 du taux d'occupation de ces foyers qui accueillent des femmes cherchant un refuge contre la violence.

Les femmes qui font appel aux maisons de refuge ont pour la plupart entre 25 et 34 ans. Ce sont des femmes qui sont en âge de procréer, des femmes qui subissent la violence d'hommes agressifs même lorsqu'elles sont enceintes, des femmes qui ont des enfants à la maison. Ces enfants sont manifestement troublés par la violence qu'ils voient s'exercer contre leur mère et du fait qu'elle leur est présentée comme plus ou moins acceptable par la société qui les entoure. Moins de 10 p. 100 des maisons de refuge s'occupent principalement des femmes des minorités ethnoculturelles et visibles quoique 41 p. 100 offrent des services adaptés aux différences culturelles.

Le ministre de la Justice, la ministre de la Santé et moi-même avons mené des consultations publiques. Nous avons consulté des groupes de femmes sur la violence, sur le budget et sur la réforme de la sécurité sociale, et je dois vous dire que c'est un moyen très important et efficace de comprendre ce qui se passe dans notre société.

[Français]

Au cours de la première année de notre mandat, je crois que nous avons accordé la priorité à des mesures législatives visant à mieux protéger les femmes et les enfants. La protection de la loi est la base même de la sécurité personnelle et communautaire.

● (1100)

[Traduction]

Au moment même où nous nous apprêtons à appuyer le programme de contrôle des armes à feu présenté par mon collègue, le ministre de la Justice, j'estime que nous avons vraiment une obligation à l'égard des Canadiennes. Les femmes n'aiment pas les armes à feu. C'est évidemment le moins qu'on puisse dire. Les femmes ont peur des armes à feu.

Je n'ai pas à insister sur le fait que le contrôle des armes à feu est d'une importance cruciale pour les femmes. Les Canadiennes se sont déjà prononcées là-dessus. Nombre d'organisations féminines de tout le pays et d'un large éventail de milieux sociaux et culturels se sont dites en faveur d'une législation plus stricte en matière de contrôle des armes à feu.

Les gens qui veulent posséder des armes à feu doivent le faire de façon responsable. Pour conduire une voiture, il faut avoir un permis et répondre à d'autres critères. Grands dieux, qu'il a-t-il de si terrible à exiger la même chose de ceux qui veulent posséder une arme? Nous n'enlevons pas leurs armes aux citoyens, mais ceux qui s'opposent à la mesure devraient, au moins, ne pas s'opposer à ce que nous sachions qui possède une arme. Il serait illogique qu'il en soit autrement. Les Canadiens veulent des mesures de contrôle plus rigoureuses sur la possession d'armes à feu et nous nous rendons à la volonté de la population.

Je voudrais répondre aux réformistes qui ne sont pas très heureux de la mesure. Selon un récent sondage Angus Reid, un respectable 70 p. 100 des Canadiens interrogés se sont dits en faveur de mesures de contrôle des armes à feu plus sévères. Les enseignants canadiens appuient aussi de telles mesures. Il y a deux semaines, dans une déclaration conjointe, la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants et la Centrale de l'enseignement du Québec affirmaient qu'il était nécessaire d'adopter une série de mesures, dont celles que propose le